



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE
DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE**

Bâtiment A – Battelle, Route de Drize 7 | CH-1227

Carouge

Tél. 022 705 96 61 | Fax 022 705 96 39

**SÉMINAIRE
ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT**

Benjamin DESSUS

Centre National de la Recherche Scientifique, Paris

et

Peter KOCH

Office fédéral de l'énergie, Berne

sur

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE À UN TOURNANT ?

Jeudi 3 mai 2001 à 17h.15

Auditoire - Bâtiment D - Battelle
7, route de Drize
1227 Carouge

***Benjamin Dessus**, physicien, est l'un des trois auteurs d'un rapport commandé par le Premier ministre français L. Jospin sur l'avenir de la filière nucléaire. Il dirige le programme Ecodev au CNRS à Paris. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont «Atlas des énergies pour un monde vivable », édité par Syros et « Energie, un défi planétaire », édité par Belin.*

Sa conférence

En mai 1999, le Premier ministre français a demandé à Jean-Michel Charpin, commissaire au plan, à Benjamin Dessus, directeur du programme Ecodev au CNRS, et à René Pellat, haut-commissaire à l'Energie Atomique, d'effectuer une étude économique prospective à l'horizon 2050 sur l'ensemble de la filière nucléaire, y compris l'aval du cycle et le retraitement. Cette étude devait inclure des comparaisons avec les autres modes de production d'électricité et prendre en compte les coûts environnementaux afin d'examiner « l'ensemble des facteurs fondant une décision publique ».

Benjamin Dessus, l'un des trois auteurs, viendra donner, de son point de vue, les leçons à tirer de cette étude.

***Peter Koch**, qui a effectué ses études à l'Université de Berne et est avocat, travaille depuis 1989 à l'Office fédéral de l'énergie. Depuis le premier janvier de cette année, il est le remplaçant du Chef de la Section Droit et pipelines.*

Sa conférence

L'énergie nucléaire est et demeure, du moins à moyen terme, un pilier important de l'approvisionnement électrique de la Suisse. Elle est contestée depuis le début des années 70. En 1999, deux nouvelles initiatives atomiques ont abouti, à savoir "Moratoire-plus" et "Sortir du nucléaire". Le Conseil fédéral rejette ces deux initiatives avant tout parce qu'il veut maintenir ouverte l'option nucléaire, mais aussi parce que les deux initiatives menacent les objectifs fixés en matière de diminution du CO₂.

Les points essentiels de la loi sur l'énergie nucléaire proposée par le gouvernement au parlement sont les suivants: maintien de l'option nucléaire, renonciation à la limitation légale de la durée d'exploitation d'une centrale, autorisation générale et référendum facultatif pour les nouvelles centrales, interdiction du retraitement, prescriptions en matière de désaffectation des installations nucléaires, concept d'une évacuation à long terme et géologiquement contrôlée des déchets radioactifs, financement sécurisé de la désaffectation et de l'élimination des déchets radioactifs, simplification des procédures, droit de recours. Ainsi la loi sur l'énergie nucléaire proposée est un contre-projet indirect aux deux initiatives populaires.

tram 13, ~ 20 minutes depuis la Gare, ou tram 12 depuis le centre ville, arrêt Rondeau de Carouge.